

L'Elevage de la truite

tive, à la condition de posséder la compétence nécessaire.

Si l'on voulait faire de l'alevinage, partie distincte et consécutive de la pisciculture, et réempoissonner les cours d'eau, il faudrait tenir compte de la nécessité de repeupler à la fois en espèces fines, mais carnassières, et en espèces plus communes, destinées à servir de pâture au poisson exploité, la truite.

En maintenant une balance exacte entre

les victimes et leurs adversaires, rivière ou étang donneront un produit rémunérateur auquel il serait temps de songer, car sans cela il viendra un jour où le domaine des eaux, si riche autrefois, sera complètement dépourvu de sa population.

Au nombre des poissons qui ont une réelle valeur, se trouve au premier rang la truite dont l'élevage réussit fort bien entre des mains habiles.

